

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^l^o
NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'Été).

Départs de Saumur pour Nantes.
6 heures 36 minut. soir, Omnibus.
4 — 10 — — Express.
2 — 58 — — matin, Express-Poste.
10 — 23 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.
8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départ de Saumur pour Paris.

9 heures 49 minut. matin, Express.
11 — 50 — — Omnibus.
6 — 36 — — soir, Omnibus.
8 — 58 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 — — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

On lit dans le *Moniteur* :

Une dépêche de Crimée, en date du 27 juillet, onze heures du soir, annonce au maréchal ministre de la guerre que le *Phlégeton* venait d'arriver à Kamiesch, ramenant des prisonniers français échangés à Odessa contre des prisonniers russes que ce vapeur était allé prendre à Constantinople. L'échange des prisonniers de guerre va se continuer.

Les officiers français se louent beaucoup de la manière dont ils ont été traités par les Russes.

La dépêche se termine par ces mots : « Rien de nouveau devant la place. »

Marseille, samedi 28 juillet. — « On a reçu par l'*Alexandre* des nouvelles de Constantinople du 19. Le gouvernement a publié un avis officiel interdisant aux journaux de parler des projets de campagne et les invitant à ne publier que les faits du jour. Toute contravention sera passible d'une suspension temporaire. La récidive sera plus sévèrement punie.

» Les Russes ont élevé des ouvrages dits *cavaliers* derrière Malakoff.

» La Porte veut qu'Omer-Pacha retourne en Crimée.

» Les nouvelles de Trébizonde du 12 annoncent que Kaliz-Pacha était parti le 9, conduisant à Erzeroum des volontaires. L'armée de Kars, par suite du dernier licenciement des bachi-bozougs, était réduite à 15,000 hommes. Elle était pleine d'ardeur mais elle manquait de cavalerie à opposer aux dragons russes.

» Les révoltés des Dardanelles pillaient les villages. Le consul français avait organisé la défense de la ville. 500 d'entre eux étaient restés soumis. Le général Béalton voulait les envoyer en Crimée en les appuyant par la cavalerie syrienne. — Havas.

Résultats de la liberté de commerce inaugurée depuis peu en Angleterre.

Importation. — La valeur officielle des marchandises importées, qui était en 1842 de 65,200,000 l. st., est montée en 1853 à la somme de 123,000,000 l. st., c'est-à-dire presque au double.

Exportation. — La valeur réelle des marchandises exportées s'est accrue dans le même espace de temps de 47,300,000 l. st. à 98,700,000 l. st., c'est-à-dire à plus que le double.

Navigation. — Le tonnage des vaisseaux britanniques entrés et sortis avec cargaison, en 1842, était de 5,415,821; en 1853, de 9,064,705 tonnes.

Le tonnage des vaisseaux étrangers faisant le commerce avec ce pays s'est accru dans le même espace de temps de 1,930,983 à 6,346,456 tonnes.

Le tonnage total s'est conséquemment accru de 7,346,804 tonnes à 15,381,161 tonnes, c'est-à-dire beaucoup plus que le double.

Droits de douane et d'accise. — Les revenus de ces sources montaient en 1842 à 33,542,791 liv. st. Depuis cette époque jusqu'à 1853, les taxes de douanes et d'accise ont été en partie supprimées, en partie réduites, ce qui fait une différence d'au moins 10,600,000 l. st. (la suppression du droit sur le blé non comptée), par conséquent, si ces sources n'avaient pas été augmentées par le revenu d'autres articles, elles auraient donné en 1853 seulement 23,000,000 l. st., tandis que leur produit actuel est de 36,240,000 l. st., c'est-à-dire beaucoup plus qu'en 1842, nonobstant les réductions énormes.

Dette nationale. — La dette nationale, qui était en 1842 de 791,250,440 liv. st., est descendue en 1853 à 771,335,801 liv. st.

Etat des finances de la nation. — Les dépenses ont excédé les revenus de 3,979,539 liv. st., en 1842.

En 1853, au contraire, les revenus ont dépassé les dépenses de 3,255,505 liv. st.

Les dépenses en 1853, excédaient seulement de 229,670 liv. st. celles de 1842, mais les recettes

étaient de 7,464,714 liv. st. supérieures à celles de 1842.

Construction de navires. — Le tonnage des navires construits en 1842 était de 129,929 tonnes, dont 13,716 tonnes bateaux à vapeur. En 1853, on a construit 203,171 tonnes, dont 48,215 tonnes bateaux à vapeur.

La banque d'Angleterre. — Les dépôts à la banque d'Angleterre montaient, à la fin de 1842, à 9,063,000 liv. st.

À la fin de 1853, cette somme a doublé, c'est-à-dire elle était de 18,232,000 liv. st. Son actif s'est augmenté, dans le même espace de temps, de 30,890,000 liv. st. à 44,864,000 liv. st.

Effets sur la condition sociale du peuple.

Caisse d'épargne. — Le capital des caisses d'épargne était, en 1842, de 25,319,336 liv. st., et, en 1853, il était de 33,362,260 liv. st., c'est-à-dire une augmentation d'un tiers. C'est une preuve concluante de la prospérité des classes ouvrières depuis l'introduction de la liberté du commerce.

Paupérisme. — La somme dépensée au soulagement des pauvres montait, en 1842 (fin mars 1843), à 5,208,027 liv. st., ce qui fait 6 sh., 5 1/4 d. par tête, la population étant estimée à 16,194,000 âmes. En 1853, avec une population de 18,617,000 âmes, la somme dépensée pour les pauvres était presque la même, c'est-à-dire de 5,282,853 l. st., ce qui ne fait que 5 sh. 8 d. par tête; si le nombre des pauvres avait augmenté en proportion avec celui de la population, elle aurait atteint 6,000,000 liv. st.

Crimes. — Le nombre d'accusés en Angleterre et dans le pays de Galles était, en 1842, de 31,309. Malgré un accroissement de la population de presque 2,500,000, le nombre des prévenus est descendu à 27,057, c'est-à-dire : en 1842, il y avait 193 personnes sur 100,000 qui avaient offensé la loi, tandis qu'en 1853 il n'y en avait que 145, ou un quart de moins.

Effets sur la production.

Blé. — La quantité de blé indigène vendu sur notre marché était en 1842 de 4,091,235 quarts,

FEUILLETON

LA PART DU FEU.

(Suite.)

A cette question, le capitaine Kermor tressaillit sur son cheval.

— Je pense, dit-il, qu'on nous traite comme des lépreux dans les bureaux de la guerre; que l'état militaire est le pire état que je connaisse, et c'est à en briser son épée et à jeter les morceaux aux pieds de ce vieillard goutteux qui occupe en ce moment le trône de l'empereur tout comme mon gant occupe ma stalle durant un entr'acte à l'Opéra.

— Bien parlé, Kermor ! s'écrièrent plusieurs officiers.

— Vous me demandez, Changiron, si je ne laisse aucun regret à Paris, continua Kermor; j'y laisse un femme...

— Qui vous aime ?

— Je n'en sais rien.

— Que vous aimez ?

— Je ne le crois pas.

— Alors que vous importe d'être séparé d'elle ?

— Il m'importe que je me suis promis de perdre cette femme, et que notre brusque départ retarde indéfiniment l'accomplissement de mes projets.

— Elle est jeune, au moins ?

— Vingt ans, à peu près.

— Et jolie ?

— Elle vous séduirait tous, comme Circé.

— Vous l'avez vue souvent ?

— Quatre fois.

— Et vous lui avez parlé ?

— Jamais.

— Vous lui avez écrit ?

— Deux lignes.

— Elle est veuve ?

— Elle est mariée.

— Vous voulez donc un duel avec son mari ?

— Le mari mourra, Messieurs, non de ma main, mais de douleur et de honte.

Il se fit un moment de silence.

— Et vous dites que vous n'aimez pas cette femme ? reprit un officier.

— Je ne l'aime pas.

— Si vous ne l'aimez pas, c'est que vous la haïssez profondément ?

— Il y a du vrai dans vos paroles, mon cher Chabrillac, répondit Kermor.

— Cette femme vous a offensé ?

— Aucunement.

— C'est donc son mari ?

— Vous y voilà !

— Il vous aura regardé de travers ? demanda Changiron, qui connaissait l'humeur ombrageuse de son camarade.

— Il m'a coupé la figure d'un coup de cravache, dit tranquillement Kermor.

— Et vous ne vous êtes pas battus ? s'écrièrent les officiers.

— Si fait, pardieu !

— A l'épée ?

— Non.

— Au pistolet ?

— Non.

— Au sabre ?

— Non.

— A la carabine ?

— Pas davantage.

— Mais enfin, vous vous êtes battus ? demanda Chabrillac.

— Certes !

— Et comment ?

— A coups de poing.

— A coups de poing ! répétèrent quinze voix sur tous les tons de la gamme.

— Messieurs, reprit Kermor, je ne vous parle pas d'hier. C'était en 1802. L'insulteur avait dix ans, l'insulté en avait neuf. L'un était le fils du maître, l'autre le fils de l'intendant; et, depuis leur plus tendre enfance, le premier, abusant cruellement de sa position, semblait mettre tout son bonheur à se faire le bourreau du second. Mais enfin la coupe amère finit par s'emplir goutte à goutte, comme disent les poètes. Il suffit alors d'une

(1/4 de quintal), et en 1853 de 4,560,912 quarts, ce qui prouve l'accroissement de demande du blé anglais sous la liberté du commerce. Le prix moyen était en 1842 et 57 s. 3 d. par quart, et en 1853 de 53 s. 3 d.

Les fermiers peuvent obtenir un prix élevé sous la liberté du commerce parce que le pays prospère, tandis qu'ils étaient malheureux sous le régime de la protection, ce qui est démontré par ce fait que le prix moyen était plus élevé l'année passée (72 s. 5 d.) que dans une aucune année depuis 1819.

Soie. — Les droits sur la soie étrangère, qui s'élevaient à 30 p. 0/0, ont été réduits à 15 p. 0/0.

L'exportation d'étoffes de soie, qui était de 590,000 livres en 1842, s'est accrue en 1853 à 2,044,361 l. st., ou bien au triple et au quadruple.

Les soies étrangères étaient prohibées jusqu'à 1826; les fabricants anglais avaient, par conséquent, le monopole complet du marché intérieur; le commerce de soie était cependant loin de prospérer, car l'exportation ne montait qu'à 350,000 l. st. par an.

Laine. — La laine étrangère était sujette, en 1842, à un droit de 1/2 jusqu'à 1 d. par livre, pendant que la laine des colonies entrait librement. Dans cette année, on a importé 18,467,212 livres de laine coloniale et 27,114,995 livres de laine étrangère. Cette protection, qui était destinée, à profiter aux producteurs du pays et des colonies, a été abolie en 1844; et, en 1853, où l'importation de laine étrangère est montée à 50,549,902 livres, ou bien presque le double de celle de 1842, les colonies ont importé 66,982,280 livres, ou bien plus que le triple de leur importation sous le régime de la protection.

La production des laines du pays a augmenté aussi. Mais la consommation est si considérable sous la liberté du commerce, que, malgré toutes ses augmentations, les demandes ont élevé le prix de 11 deniers par livre en 1842, à 1 s. 5 d. par livre en 1853, au grand profit du producteur.

L'exportation des laines est également montée, dans cet espace de temps de 5,185,015, à 9,883,850 livres.

Sucre. — Le sucre étranger est resté prohibé en 1842, pendant que le sucre des colonies payait 25 s. 2 d. par quintal. L'importation pour la consommation était, dans cette année, de 193,423 tonnes. Depuis lors, les sucres étrangers ont été admis à concourir avec ceux des colonies, et tous les droits sur les sucres ont été considérablement réduits, de sorte que nous n'avons pas consommé moins de 363,641 tonnes en 1853. Dans ce nombre, il n'y a que 76,599 tonnes de sucre étranger, dont on prédisait qu'il chasserait entièrement le sucre colonial du marché.

Les 287,042 tonnes restantes venaient des colonies, lesquelles, au lieu d'être ruinées par la concurrence, nous envoyaient 50 p. 0/0 de plus qu' auparavant. Il serait facile d'augmenter le nombre de faits pareils. La difficulté est plutôt de choisir dans le grand nombre des faits évidents de toutes sortes qui se sont accumulés et qui s'accroissent tous les jours, qui prouvent les avantages incalculables que le pays a conquis, dans un court espace de dix ans, par l'adoption pratique des principes du libre commerce, ou bien, pour parler plus exactement, par

l'emploi des préceptes de la nature, si bien désignés par un grand Français en ces cinq petits mots : *Laissez faire et laissez aller.*

E. A. B.
Ministère du commerce, 19 juin 1855.
(*Moniteur.*)

EXTERIEUR.

TRIPOLI — Nous empruntons au *Daily-News* la correspondance suivante, relative à l'insurrection de Tripoli :

« Tripoli, 14 juillet. — Les autorités locales ont reçu des nouvelles des troupes envoyées contre les rebelles, qui ont Gourma pour chef. Les rebelles ont rencontré les troupes turques et les ont amenées à livrer une bataille qui, dit-on, a duré deux jours.

» L'extermination de l'armée turque, qui, presque tout entière, est tombée entre les mains des rebelles, a été le résultat du combat. Gourma est maintenant à la tête de 15,000 hommes déterminés; il possède 40 pièces de canon prises sur les Turcs, et il compte faire le siège de cette ville, qui n'a aucun moyen de défense.

» 15 juillet. — Le désastre de l'armée turque, qui s'est rendue aux rebelles, est confirmé aujourd'hui. Les Turcs sont complètement battus. Leur artillerie, leurs drapeaux, leurs provisions, leur musique sont pris; à peine un homme a-t-il échappé, à l'exception de ceux qui n'étaient pas absolument engagés dans l'action, et qui sont arrivés ici en fuite et désarmés. Après cette victoire, l'artillerie prise sur le champ de bataille a été tournée contre la citadelle, qui s'est rendue. De là, les forces des rebelles devaient se diriger contre Tripoli, qui devra probablement se rendre, attendu qu'il n'y a pas plus d'un millier de soldats pour le défendre.

» Gourma, le chef arabe dont il est ici question, représente la nationalité des Arabes originaires du pays, et qui sont en opposition avec le gouvernement existant, lequel doit hommage au Sultan. A cause de ses opinions, il a été retenu comme otage à Trébizonde pendant plusieurs années; mais dernièrement, s'étant échappé, il a été reçu au milieu des acclamations de ses compatriotes, parmi lesquels, profitant de la mort du dernier pacha de Tunis, il a levé l'étendard de l'insurrection.

» Le steamer anglais *l'Inflexible* a reçu l'ordre de se rendre de Malte à Tripoli, sans doute pour protéger ses nationaux. Un bâtiment français s'y rend également. »

FAITS DIVERS.

Le Messager de Bayonne, du 28 juillet, nous donne les détails suivants sur l'arrivée de Leurs Majestés Impériales en cette ville et sur leur départ immédiat pour Biarritz. — L'Empereur est arrivé jeudi. Selon les intentions de Sa Majesté, connues à l'avance, aucun préparatif n'avait été fait pour la réception, M. le général commandant la division et M. le préfet des Basses-Pyrénées étaient seuls à la gare. — Le convoi impérial, dans lequel étaient M. Surelle, directeur des chemins du Midi, et M. Martin, chef du mouvement, est entré dans la gare à onze heures et demie. L'Empereur est descendu, suivi de M. Fould, ministre d'Etat, et

de M. le comte Lepic. Après avoir embrassé M. Laity, avoir adressé quelques mots bienveillants à M. le général Poinson, Sa Majesté est montée dans une calèche découverte, attelée de quatre chevaux de poste, et est partie sans s'arrêter pour Biarritz; M. Fould, M. Laity et M. le comte Lepic étaient dans la voiture impériale. — Une double haie de citoyens, avides de revoir l'Empereur, stationnait sur presque tout le parcours suivi par Sa Majesté. La foule, respectant l'incognito que voulait garder le Souverain, s'est abstenue de cris, témoignant par son empressement, par son attitude, des sentiments qui l'animent; tous les fronts se découvraient avec respect et s'inclinaient pour répondre aux saluts de l'Empereur, dont la figure souriante semblait refléter le contentement que tous éprouvaient en voyant revenir dans notre pays le chef de l'Etat. — A cinq heures et demie, l'Impératrice est arrivée à Bayonne, venant des Eaux-Bonnes, par Oloron et Bidache. Sa Majesté était accompagnée de M^{me} la princesse d'Essling, de M^{me} la comtesse de Rayneval, de M. le général de Coffe et du docteur Darraide. Une seule voiture de suite, marchait avec celle de l'Impératrice.

Après avoir changé de chevaux sur la place d'Armes, au milieu de la foule respectueuse et sympathique qui se pressait en silence et la tête nue autour d'elle, l'Impératrice a continué sa route pour Biarritz.

Le séjour de Leurs Majestés Impériales sera fort court; mais à la fin d'août, après avoir reçu à Paris la visite de la Reine d'Angleterre, l'Empereur et l'Impératrice, reviendront habiter pendant une vingtaine de jours la villa *Eugénie*.

Grâce à des prodiges d'activité et d'intelligence, la résidence impériale, était prête à recevoir ses illustres hôtes. Il a fallu pour atteindre ce résultat déployer un zèle infatigable, travailler jour et nuit. Les nombreux ouvriers employés n'ont quitté la villa que quelques heures avant l'arrivée de l'Empereur. Ils ont été dirigés avec autant d'intelligence que d'infatigable activité, par M. le baron d'Henneville, qui avait à remplir une tâche bien difficile, et dont il s'est acquitté avec bonheur.

— La *Gazette de Lyon* nous apprenait hier qu'un tremblement de terre s'était fait sentir à Lyon. Aujourd'hui, les journaux de l'Alsace et du Jura nous informent que les secousses se sont étendues jusqu'à notre extrême frontière de l'est. Nous lisons dans le *Courrier du Bas-Rhin*, du 27 :

« Mercredi, à une heure moins trois minutes de l'après-midi, l'on a ressenti à Strasbourg un tremblement de terre qui s'est manifesté par trois secousses assez violentes resserrées dans le court espace d'une seconde à peu près. — Les oscillations, qui ont eu lieu de l'est à l'ouest, ont été assez sensibles pour déranger des meubles, agiter des sonnettes, remuer des tableaux, et faire balancer des lustres ou des lampes à fleurs. C'est principalement dans les étages supérieurs des maisons qu'on a ressenti plus distinctement le mouvement; de même les personnes assises ou couchées ont pu constater plus facilement la secousse. — C'est surtout sur la plate-forme de la cathédrale que l'effet oscillatoire s'est fait sentir. La pendule de la maisonnette des gardiens s'est arrêtée à une heure moins trois minutes. L'eau dans les réservoirs établis sur la plate-forme s'est

larme pour la faire déborder; la victime se révolta enfin, et le tiers-état, dans ma personne, se permit de rosser d'importance dix siècles de hobereaux dans la sienne. Le jour même, mon vieux bonhomme de père fut chassé de cette noble maison que, pendant les proscriptions et les démolitions de la Terreur, son dévouement avait plusieurs fois sauvée, hommes et biens, à ses risques et périls.

— Et depuis cette époque? demanda Changiron.

— Je me suis engagé aussitôt qu'on a voulu de moi dans un régiment. J'ai fait, vous le savez, un chemin assez rapide. J'étais capitaine et décoré à la chute de l'Empire; mais, je me retirerai du service avec mes simples épaulettes de capitaine, tandis que j'étais en droit d'espérer celles de général de brigade, comme tant d'autres qui ne me valent pas.

— Ma foi! mon cher Kermor, dit Chabrilac, à votre place je chercherais querelle à mon ennemi; j'échangerais avec lui une balle ou un coup d'épée, et j'oublierais tout cela.

— J'ai été blessé, quoique enfant, dans mon honneur d'homme, car j'ai été blessé dans celui de mon père. C'est dans son honneur d'homme que je veux blesser mon ennemi. Il aime sa femme, il est jaloux de sa femme, je compromettrai sa femme. La blessure que je lui ferai ainsi n'en sera que plus douloureuse et plus profonde. Nous nous battrons alors si ça lui convient; mais après l'offense et non avant. Où? quand? comment? je

l'ignore. Mais se sera. Vous connaissez ma devise : *Un jour!*

Tout le monde se tut.

Les officiers mirent leurs chevaux au trot et recommencèrent entr'eux leur inoffensive causerie.

Quant à Kermor, il ralentit l'ardeur de son cheval, et il ne tarda pas à cheminer seul, perdu dans les sombres méditations où cette conversation venait de le jeter.

Tel était l'homme que la fatalité avait conduit sous le toit de M^{me} de Barjolle alors que son mari n'était pas là pour la défendre, et que nous avons laissé au moment où M^{me} Thérèse venait de l'introduire dans la chambre de Florentine.

— Il faut convenir, Madame, dit le capitaine Kermor, lorsqu'ils furent seuls, que je serais bien ingrat si je ne remerciais le hasard, et du plus profond de mon cœur.

— Monsieur, interrompit Florentine en faisant un violent effort sur elle-même pour vaincre la terreur qui la dominait; Monsieur, vous allez partir, n'est-il pas vrai?

— Je partirai demain, Madame, quand les clairons de mon escadron sonneront le boute-selle. Je partirai avec le regret amer que mon séjour ne puisse se prolonger plus longtemps sous votre toit hospitalier.

— Vous ne m'avez pas comprise, Monsieur, ou plutôt vous feignez de ne pas me comprendre, reprit M^{me}

de Barjolle, dont la voix s'éteignait à chaque mot; je vous demande de partir, non demain, mais sur-le-champ.

— Voilà un ordre auquel je ne saurais obéir.

— Ce n'est pas un ordre, Monsieur, s'écria Florentine; ce sera une prière si vous le voulez.

— Epargnez-vous ce déplaisir, Madame, dit Kermor. Ordre ou prière, je ne partirai pas.

Une lueur d'espoir illumina l'esprit de Florentine.

— Si vous restez ici, dit-elle avec précipitation, c'est sans doute pour reconnaître vos torts et en solliciter l'oubli! Eh bien! soit! quelle qu'ait été la gravité de l'offense, tout est oublié. Rien ne peut donc vous retenir.

— Partir, Madame, ce serait accepter un pardon, et je ne crois pas en avoir besoin, répondit Kermor d'une voix dure.

— En ce cas, Monsieur, restez si bon vous semble; vous êtes l'hôte de cette maison, mais non le mien; je vous cède la place.

Elle se leva et fit un pas pour se retirer. Mais Kermor lui saisit la main, et la contraignant doucement de se rasseoir :

— Veuillez rester, dit-il, et daignez m'accorder quelque attention. Nous avons à causer sérieusement.

— Je n'ai rien à entendre, rien à répondre, murmura Florentine.

— C'est une erreur, Madame. Nous ne sommes plus à Paris, et vous n'êtes point gardée à vue. Le hasard m'a

élevée, par suite des oscillations, à trois centimètres et s'est projetée hors du bassin. Quant à la grande horloge de la tour sur la plate-forme, elle a continué son mouvement. Un ouvrier, étendu sur un banc dans la maison des gardes a éprouvé également une violente secousse. — Disons vite qu'aucun malheur, aucun accident n'a été signalé.

» La direction du vent, assez faible au moment du phénomène, était du nord-ouest au sud-ouest. Du reste on n'a eu à observer hier aucune variation atmosphérique bien sensible. A la chaleur lourde de la veille, 24 juillet, avait succédé une pluie qui a continué sans interruption pendant la nuit et une grande partie de la journée du 25. La colonne barométrique s'est maintenue à 75 degrés, niveau de la veille; le thermomètre indiquait le 24 juillet, à six heures du soir, + 24, 2; il marquait le 25 à midi, + 18, 7, et à une heure, pendant la secousse, + 18, 4. — Le même phénomène a été observé dans le Haut-Rhin, car voici une lettre que nous recevons à l'instant de Mulhouse. »

La *Sentinelle du Jura*, du 27, fournit ces détails sur le même sujet : « Hier, à une heure moins dix minutes de l'après-midi, on a éprouvé à Lons-le-Saunier un fort tremblement de terre. Les oscillations, qui se succédaient à intervalles rapides, semblaient dirigées de l'est à l'ouest. Sensibles au rez-de-chaussée, elles l'étaient beaucoup plus aux étages supérieurs dont quelques plafonds ont été lézardés. La panique a été grande pendant quelques instants dans notre ville, surtout parmi les habitants des quartiers qui ont vu, à diverses reprises, notamment en 1849, des excavations profondes se former brusquement dans le sol. Les télégraphes de Dôle et de Dijon, interrogés, ont répondu que leurs villes avaient éprouvé, à la même heure, le même phénomène, dont Châlons ne s'est nullement senti. »

» Quelques instants avant les secousses, les bestiaux de plusieurs fermes, après avoir montré une inquiétude insolite ont poussé cette espèce de beuglement qui dénote toujours chez eux l'appréhension d'un danger prochain. A part deux cheminées écroulées et quelques évanouissements, nous n'avons eu connaissance d'aucun accident. Les nouvelles que nous recevons ce matin nous signalent également le même fait dans nos montagnes du Jura et à Besançon, où les soldats de la citadelle ont le plus senti fortement la commotion. »

— Nous avons donné plus haut des détails sur le tremblement de terre qui s'est fait sentir dans l'est de la France. On écrit à ce sujet de Mulhouse :

Les trois secousses, surtout la dernière, ont été assez fortes pour faire croire aux habitants encore à table à dîner, que leurs maisons allaient s'écrouler; tous se sont précipités dans la rue, tout effarés, par un instinct naturel de terreur et de conservation. Les meubles et les ustensiles de cuisine ont vacillé partout; c'était une représentation en grand des tables tournantes; les sonnettes des appartements ont été mises en branle, des portes ont été ouvertes violemment, des murs extérieurs et inté-

rieurs de maisons ont eu des lézardes, et plusieurs cheminées ont été renversées. — Le télégraphe a aussitôt demandé des nouvelles à Colmar et à Bâle. A Colmar, vers le nord, la secousse paraît s'être affaiblie; mais à Bâle, Berne et Zurich, elle a été aussi forte qu'à Mulhouse, et y a présenté les mêmes phénomènes. — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

ELECTIONS MUNICIPALES DE SAUMUR.

Deuxième tour de scrutin.

ÉLECTEURS INSCRITS. 3,422
VOTANTS. 892

Noms des 27 conseillers municipaux élus, avec le nombre de voix qu'ils ont obtenues.

MM.	MM.	MM.
1. Duterme, 798	15. Pellé, 636	
2. Leroux, 745	16. Lambert, 632	
3. Delavan, 733	17. Charles Ratonis, 616	
4. Louvet, 731	18. Mayaud, 594	
5. de la Martinière, 728	19. Ragnideau, 591	
6. Lecoy, 716	20. Chevallier, 587	
7. Bucaille, 696	21. Jahan, 586	
8. Courtiller, 695	22. Bontet-Bruneau, 519	
9. Bruas, 694	23. Besson, 297	
10. Arrault, 667	24. Godet, 242	
11. Chedeau, 658	25. Gustave de Fos, 242	
12. Girard, 657	26. Georget, 237	
13. Bineau, 644	27. Thiffoine - Mercereau, 232	
14. Gauron, 636		

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Représentation d'adieu de la troupe d'opéra, au bénéfice de M^{me} FAURÉ-BRIÈRE.)

Jedi soir, le public de notre ville, d'ordinaire si indifférent, se pressait à la représentation de la *Promise*, charmant opéra-comique de *Clapissou*.

Nous ne voulons pas faire le compte-rendu de cet ouvrage, ni parler de la troupe, — hélas! assez faible; — mais nous voulons payer un tribut d'admiration et de regret à M^{me} FAURÉ-BRIÈRE, qui a opéré un miracle, — en amenant la foule au théâtre, chaque fois que son nom brillait sur l'affiche, — et en dépit du susdit entourage.

C'est que cette jeune femme est vraiment charmante! qu'elle joint aux grâces de sa personne et à une distinction exquise, la voix la plus sympathique et le jeu le plus fin. Élève de M^{me} *Cinti-Damoreau*, M^{me} Fauré, alors M^{lle} PETIT-BRIÈRE, débuta au Théâtre Lyrique en 1847, autant qu'il nous en souviennent. C'était sous la direction d'*Adolphe Adam*, le spirituel auteur du *Châlet*.

A pareille école, la jeune fille se forma bien vite, et lors de la fermeture de ce théâtre, par suite des désastres de 1848, M^{lle} Petit-Brière entra à l'Opéra, et créa le rôle du charmelier, dans l'*Enfant Prodigue*, d'*Auber*. — Nous nous souvenons encore de la façon délicate dont elle chanta des couplets, qui sont depuis devenus populaires.

Plus tard, engagée au 2^e Théâtre Lyrique et en-

fin à l'Opéra-Comique, notre gracieuse *prima donna* continua à faire des progrès, à réussir, et enfin, l'année dernière, Angers eut le bonheur de l'enlever à Paris.

Pendant le peu de temps qu'elle a passé à Saumur, nous l'avons applaudie dans *Si j'étais roi*, la *Part du Diable*, le *Bijou perdu*, le *Pré aux Clercs*, le *Domino noir*, et, pour la clôture, dans la *Promise*. Jeudi, M^{me} Fauré-Brière a fait merveille, aussi, bouquets, bravos et rappel ne lui ont pas fait défaut. L'on sait que notre public n'est pas prodigue de ces manifestations, et il a fallu tout le charme de ce talent éprouvé, et de cette voix charmante, pour le galvaniser.

M. Fauré s'est fait aussi applaudir dans un intermède musical. C'est un violoniste de la bonne école: qualité de son parfaite, archet excellent, de la tenue, de la grâce et de l'agilité. Pas une note d'ouïe n'a affecté notre oreille, et la musique de *Vieux temps* a été exécutée d'une manière toute classique; — M. Fauré était du reste parfaitement accompagné par notre professeur de piano, M. Bouleau.

Enfin, M. Brick, toujours si obligeant, et l'excellente musique de l'École, ont complété la fête, en jouant le grand air du *Châlet* d'une façon magistrale, et une mazurka, MOSELLE, bien connue de nos danseuses et pianistes de cet hiver.

M^{me} Fauré-Brière est partie pour le Mans; — nous la regrettons, ne doutons pas de son succès, et la supplions de ne pas oublier la promesse qu'elle nous a faite, de revenir à l'époque des *Courses*, donner un concert avec son mari. P. GODET.

Marché de Saumur du 28 Juillet.

Froment (hec. de 77 k.) 26 22	Graine de luzerne . 60 —
2 ^e qualité, de 74 k. 23 20	— de colza . . . —
Seigle 14 —	— de lin 54 —
Orge 10 40	Amandes en coques
Avoine (entrée) . . . 40 50	(l'hectolitre) . . . —
Fèves 12 60	— cassées (30 k.) 80 —
Pois blancs 23 60	Vin rouge des Cot.,
— rouges 22 —	compris le fût,
— verts —	1 ^{er} choix 1854. —
Cire jaune (30 kil) . 160 —	2 ^e — — — —
Huile de noix ordin. 77 —	3 ^e — — — — 120 —
— de chenevis . . . 53 —	— de Chinon . . . 120 —
— de lin 55 —	— de Bourgueil . 150 —
Paille hors barrière. 29 —	Vin blanc des Cot.,
Foin 1854. id 55 —	1 ^{re} qualité 1854 150 —
Luzerne 52 —	2 ^e — — — — 90 —
Graine de trèfle . . . 58 —	3 ^e — — — — 80 —

BOURSE DU 28 JUILLET.

3 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 66 10.
4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 93.

BOURSE DU 30 JUILLET.

3 p. 0/0 hausse 70 cent. — Fermé à 66 80.
4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 93 25.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ouvert votre porte. Nous sommes seuls. M. de Barjolle est à Marseille, je le sais. L'occasion est propice, et je ne serai pas fou au point de la laisser échapper. Vous-même ne le supposez pas.

— Qu'avez-vous à me dire? demanda Florentine avec une émotion qu'il ne lui fut pas possible de maîtriser complètement.

— Rien que vous ne sachiez, Madame. Car il est impossible que vous ayez perdu tout souvenir de ma lettre. M^{me} de Barjolle ne répondit pas.

— Si toutefois vous ne vous en souveniez plus, je mets ma mémoire à votre disposition, Madame, et je pourrais vous en redire le contenu.

— Assez, Monsieur! interrompit-elle avec énergie: n'ajoutez pas un mot de plus. Vous êtes ici chez moi, chez mon mari. Cessez un langage que je ne saurais entendre nulle part, mais en ce lieu moins qu'ailleurs.

— Soit, Madame; vous avez bon souvenir, je le vois clairement. C'est le point que je tenais à constater.

— Mais enfin, Monsieur, expliquez-vous: Qu'ai-je fait qui puisse m'attirer une telle persécution de votre part.

— J'accepte l'expression, Madame. J'irai même plus loin dans ma franchise. Un autre invoquerait peut-être une passion profonde, un amour désordonné. Je ne le ferai pas. A quoi bon mentir? Je ne vous aime pas, Madame. Si mes assiduités auprès de la femme de M. de Barjolle ont pu vous faire croire le contraire, ce n'est pas que je vous aime, c'est que je le hais! Vous n'êtes vous, Madame, que l'instrument de cette haine.

— Vous vous trompez, Monsieur; Maxime ne vous connaît pas; il ne vous a jamais vu; il ne vous a point of-

fensé; vous ne le haïssez pas, vous n'avez pas le droit de le haïr! s'écria Florentine, s'accrochant, avec l'énergie désespérée d'un naufragé, à cette pensée que peut-être le capitaine avait été abusé par quelque circonstance fatale.

Mais cette illusion fut courte.

— Je ne me trompe point, Madame, reprit Kermor, M. de Barjolle et moi, nous ne nous connaissons que trop. L'insulte qu'il m'a faite, pour remonter haut, est de celle qu'on ne saurait oublier. La prescription n'est bonne que pour les cœurs faibles et lâches.

— Mon Dieu! mon Dieu! ayez pitié de moi! s'écria Florentine, dont les larmes comprimées éclatèrent en sanglots.

— Vous pleurez, Madame; vos yeux, je le comprends, doivent être habitués aux larmes. Je ne vous aime pas, mais je vous plains. Je n'ignore aucun détail de votre existence; vous n'êtes pas heureuse, vous ne pouvez l'être. La jalousie de M. de Barjolle, jalousie odieuse, incessante, vous condamne à une vie de solitude et de continuelles terreurs. Jusqu'à présent, grâce à des sacrifices vraiment héroïques, vous avez réussi à en conjurer les funestes effets. Il n'en sera plus ainsi. M. de Barjolle est loin de vous.... qu'importe la distance? La calomnie à des ailes. Une fois au moins dans sa vie, votre mari aura eu du moins une raison apparente d'être jaloux.

— Je ne vous comprends pas, Monsieur, s'écria Florentine.

— Dites plutôt qu'il ne vous plaît pas de me comprendre. M. de Barjolle a remarqué mes assiduités auprès de vous, Madame, et lorsqu'il saura que j'ai eu l'ineffable

bonheur de loger sous votre toit, je ne mets pas en doute qu'il ne transforme aussitôt en une désespérante certitude ce qui n'a été, à Paris, qu'un éphémère soupçon.

— Une certitude, une certitude! répéta Florentine avec un amer dédain.

— Rassurez-vous, Madame, et rendez-moi meilleure justice. Je ne suis point assez fat pour imaginer que je pourrais vous inspirer une si soudaine et si flatteuse passion. L'important pour moi, ce n'est pas la réalité: c'est l'apparence. Cela suffit à ma vengeance.

— Vengeance impossible!

— Elle a commencé déjà, Madame.

— On ne le croira pas!

— Il le croira, lui!

— Mon Dieu! mon Dieu! cet homme ne dit que trop vrai. Que faire? que devenir? comment éviter un pareil scandale? s'écria Florentine avec égarment.

Elle se leva et voulut fuir, ne pouvant plus supporter l'aspect de celui qui la menaçait si insolentement dans le repos de toute sa vie. Mais ses yeux se fermèrent, ses jambes fléchirent; Kermor la soutint et la replaça respectueusement dans le fauteuil qu'elle venait de quitter.

Il ouvrit la porte et appela Thérèse.

— Mademoiselle, dit-il, M^{me} de Barjolle a besoin de vos bons offices. Voyez à enlever les fleurs qui garnissent cette chambre; leurs dangereux parfums ont donné le vertige à votre maîtresse.

Et il s'éloigna discrètement au moment où la jeune femme reprenait connaissance.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

GRANDE

VENTE MOBILIÈRE

Aux enchères publiques,

Le mardi 7 août 1855, à midi, et jours suivants,

Par le ministère de M^e H. PLÉ, commissaire-priseur,

Chez M. LEFFET, rue Saint-Nicolas, à Saumur, n° 83.

Il sera vendu :

Plusieurs lits, commodes, secrétaires, tables de nuit en acajou et en noyer, tables de toilette, guéridons, canapés, fauteuils voltairre et autres, glaces, pendules, candélabres, flambeaux, lampes, étagères, matelas, conettes, couvertures, rideaux, couvre-pieds, linge, une belle voiture à quatre roues, un joli billard en palissandre avec incrustation, et quantité d'autres jolis objets.

On paiera comptant, plus 5 p. %.

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue Saint-Jean, n° 27 et 29,

Habité par M^{me} Gerberon et M. Pasquier.

Produit annuel, susceptible d'augmentation, 1,400 francs.

Facilités pour les paiements du prix.

S'adresser à M^e CHASLE, notaire, place de la Bilange. (339)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1857,

UNE MAISON,

Située à Saumur, quai de Limoges, Actuellement occupée par M. Boultant, boulanger.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (340)

MAISON,

Occupée par M. COUTARD.

A LOUER pour Saint-Jean 1856.

S'adresser à M^{me} veuve BASTIEN, rue du Portait-Louis. (360)

A LOUER

OU A VENDRE

UNE MAISON

Rue Cendrière,

Occupée par M^{me} veuve Peltier.

S'adresser à M. FAUGÈRE. (718)

A VENDRE ou à louer

A ORLÉANS.

Vaste maison, nouvellement construite, ayant plusieurs corps de logis avec cours, hangars, magasins, caves, remises et jardins.

Cette propriété, d'une superficie de plus de 6,000 mètres, près de la Loire et du chemin de fer, convient à un établissement industriel ou religieux.

S'adresser : à ORLÉANS, rue du Faubourg-Bourgogne, n° 33;

A PARIS, au secrétariat des Messageries générales, 130, rue Saint-Honoré. (379)

Une Maison de commerce et de nouveautés, dans une ville près Saumur, désire un APPRENTI.

S'adresser au bureau du journal.

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez Eugène Pissot, coiffeur-parfumeur, rue St-Jean, n° 2. — PRIX DU POT : 5 FR. (386)

PIERRE DIVINE DE SAMPSO.

Guérit en 3 jours maladies rebelles au copahu, cubèbe et nitrate d'argent. — Le flacon : 4 francs.

Dépôt : pharmacie GUICHARD, rue Saint-Jean, 12. (270)

AVIS.

On demande UN TENEUR DE LIVRES connaissant la partie double. S'adresser au bureau du journal.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

A Paris, chez M. DUSACQ, Libraire agricole, rue Jacob, 26, Et à Saumur, au bureau du journal, l'Écho Saumurois,

JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE

Ce Journal, publié, sous la direction de M. Barral, par les auteurs de la *Maison rustique du 19^e siècle*, est le plus complet des recueils agricoles français; il paraît le 5 et le 20 du mois en un cahier de 48 pages in-4° sur 2 colonnes, avec de nombreuses gravures. (Prix, franco, 15 fr. par an.)

MM. SOMMAIRE DU N° DU 20 JUILLET 1855.

LECOUTEUX.....	De l'économie rurale en Angleterre.
DELBET.....	Chronique forestière.
HAMOIR.....	Expérience sur la castration des vaches.
RISLER.....	Comment agit le drainage.
DE GOURCY.....	Voyage agricole en France en 1854 (Mayenne).
STOECKHARDT.....	Dosage de la fécule dans les pommes de terre.
BOURY.....	Concours régional de Périgueux.
BARRAL.....	Revue bibliographique. — Ouvrages d'agriculture publiés en juin 1855. <i>Instruction sur le drainage. — Art de tracer les drains. — Manuel populaire de drainage.</i>
LEFRANC.....	Jurisprudence agricole.
GAYOT.....	Les chevaux belges. — Race flamande.
BORIE.....	Revue horticole de juillet.
HEUZÉ.....	Les laines à l'Exposition universelle.
DE LA TRÉHONNAIS.....	Chronique agricole de l'Angleterre.
BORIE.....	Essai des instruments aratoires de l'Exposition universelle.
BARRAL, DE GASPARI.....	Météorologie agricole de la France en juin 1855.
BARRAL.....	Chronique agricole de la 1 ^{re} quinzaine de juillet.
BORIE.....	Revue commerciale de la 1 ^{re} quinzaine de juillet.

Ce Numéro contient vingt-deux gravures.

REVUE HORTICOLE

JOURNAL D'HORTICULTURE PRATIQUE.

Par MM. Vilmorin, Naudin, etc., auteurs de l'*Almanach du Bon Jardinier*, sous la direction de M. Decaisne, de l'Académie des Sciences, professeur de culture au Jardin des Plantes de Paris, paraît le 1^{er} et le 16 du mois, avec 24 gravures coloriées, une par n°. (Prix, franco, 9 fr. par an.)

Le Numéro du 1^{er} juillet contient la gravure coloriée du *Nymphæa stellata*.

MAISON RUSTIQUE DU XIX^e SIÈCLE

Avec plus de 2,500 gravures représentant tous les instruments, machines et appareils, races d'animaux, arbres, arbustes et plantes, bâtiments ruraux, etc.

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. BAILLY, BIXIO ET MALPEYRE,

Cinq vol. in-4°, équivalant à 25 vol. in-8° ordinaires. 39 fr. 50 c.

Tous les articles sont signés. — Toute personne qui place six exemplaires reçoit le septième gratis.

FLORE ÉLÉMENTAIRE DES JARDINS ET DES CHAMPS,

Avec les clefs analytiques conduisant promptement à la détermination des familles et des genres, et un vocabulaire des termes techniques; par le D^r Em. LE MAOUT et J. DECAISNE, membre de l'Académie des sciences, professeur de culture au Muséum. — 2 vol. petit in-8° de 940 pages. — Prix : 9 fr.

PRIX : QUATRE FRANCS PAR AN, POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS.

Pour s'abonner, envoyer franco un mandat de quatre francs sur la Poste, au nom de M. L. FAVRE, directeur du Journal.

BUREAUX A PARIS, RUE DE SEINE-SAINT-GERMAIN, 12.

MONITEUR DES CONNAISSANCES UTILES ET PRATIQUES,

JOURNAL MENSUEL DES DÉCOUVERTES, PROCÉDÉS, RECETTES ET NOTIONS UTILES,

Contenant le Résumé de tout ce qui se publie en France et à l'Étranger, de nouveau, d' applicable et d'utile,

Publié depuis le 1^{er} Janvier 1854, en une Livraison, chaque mois, de 32 Pages, formant à la fin de l'année un fort volume in-8°.

Agriculture. — Jardinage. — Industrie manufacturière et commerciale. — Inventions. — Hygiène. — Substances alimentaires. — Recettes des Familles. — Médecine et Chirurgie domestiques. — Pharmacie des ménages. — Médecine vétérinaire. — Académie des Sciences. — Photographie, etc.

Le *Moniteur des Connaissances utiles et pratiques* a publié, dans ses douze livraisons de 1854, plus de cinq cents articles qui offrent le plus vif intérêt et qui sont d'une utilité réelle. Parmi ces articles nous citerons les suivants :

Académie des Sciences. — Traité sur les Abeilles, par Debeauvoys. — Enseignement de l'Agriculture dans les Ecoles. — Méthode générale et nouvelle pour l'amélioration de l'agriculture. — Par où doit commencer le Cultivateur, par J. Bujault. — Travaux de la Société centrale d'Agriculture par Payen, de l'Institut. — Alcools de Betteraves. — Animaux domestiques, leur origine, leur domestication et leur alimentation. — Arbres dirigés en espaliers. — Greffe en fente; Moyen de rajeunir les vieux

Arbres fruitiers; la Greffe en couronne. — Arbres à fruits. — Traité des Baux à ferme, par le comte de St-Marsault. — Bière économique. — Bois, coloration et conservation. — Boissons économiques. — Calendrier mensuel du Cultivateur et de l'Horticulteur. — Traité sur les Champignons de couche. — Colle pour divers Ustensiles. — Comptabilité agricole. — Courtillères. — Désinfection. — Drainage. — Electricité dans les Arts, par Dumas, de l'Institut. — Encre inoxidable. — Engrais. — Jardin anglais fruitier. — Légumes

conservés en hiver. — Médecine domestique. — Asphyxiés. — Soins à donner aux Noyés. — Morsures venimeuses. — Empoisonnements. — Piqûres d'abeilles. — De la Rage. — De la Brûlure. — Hémorrhagie. — Apoplexie. — Evanouissements. — Etouffements. — Blessures. — Entorses. — Plaies. — Meurtrissures. — Rhumes. — Guérison des Panaris. — Maux de Dents. — Merveilles de la Science moderne. — Vers à soie. — Traité sur les Vins. — Plus de cent Recettes pour la fabrication des Vins factices, etc., etc.

SUJETS QUI SERONT TRAITÉS DANS LE MONITEUR DES CONNAISSANCES UTILES PENDANT L'ANNÉE 1855.

TRAITÉ SUR LES PLANTES UTILES. — ETUDES sur la vie à bon marché, par M. Delamarre, député. — ETUDES sur les substances alimentaires, par M. Payen, de l'Institut. — ETUDES sur l'Astronomie, par Arago. — ETUDES sur la chimie élémentaire, appliquée aux arts et à l'industrie. — GUIDE ADMINISTRATIF des affaires du culte catholique, ou Connaissances utiles aux ecclésiastiques, aux maires et aux membres des Conseils municipaux pour administrer les affaires du culte. — PRÉCEPTES d'hygiène populaire. — TRAITÉ SUR LES ABEILLES, par A. Debeauvoys. — TRAITÉ DE PHOTOGRAPHIE. — DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES faites dans les sciences, les arts et les manufactures, en France et dans les pays étrangers. — LE LIVRET DE LA MÈRE DE FAMILLE, ou Recettes utiles recueillies par une dame charitable. (Ce livret nous a été adressé par l'auteur, et nous en commencerons prochainement la publication). — TRAITÉ COMPLET D'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE; exposition des procédés en usage pour préparer les objets nécessaires à la nourriture, au logement, à l'habillement, au bien-être de l'homme, d'après les découvertes de FRÉMY, FRANÇOIS, PAYEN, PELOUZE, TAFFE, etc.

L'ANNÉE 1854 DU MONITEUR DES CONNAISSANCES UTILES SE VEND 5 FR. — L'ANNÉE 1855 CONTINUERA A NÊTRE QUE DE 4 FR.

Pu pour légalisation de la signature ci-contre
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné